

# «L'homosexualité sévèrement condamnée au Cameroun»

**Justice** L'avocate Alice Nkom tente de faire abroger l'article de loi pénalisant les relations entre hommes depuis 1972

«Les homosexuels devraient être pendus sur la voie publique [...] parce que c'est une pratique satanique.» La sentence est assénée par une jeune fille aux tresses ingénues, sur un marché camerounais. Elle est tirée du documentaire *Sortir du Nkuta*, de Céline Metzger, diffusé ce soir dans le cadre du Festival du film et forum international sur les droits humains\*. Protagoniste principale du film, l'avocate Alice Nkom est de passage à Genève. Elle plaide la cause des homosexuels de son pays depuis plusieurs années.

**Le Temps: Les homosexuels sont poursuivis dans nombre d'Etats. En Iran, ils risquent la peine de mort. Qu'en est-il au Cameroun?**

**Alice Nkom:** Ils encourent de 6 mois à 5 ans de prison. Je parviens parfois à les faire acquitter, mais sur la base de vices de procédure.



Alice Nkom.

J'espère pouvoir le faire un jour grâce à l'argument que je défends, à savoir que l'article 347 bis, pénalisant l'homosexualité, est illégal. Il avait été signé par le président en 1972. Or, notre Constitution stipule que seul le législateur peut déterminer ce qui est criminel ou ne l'est pas. J'essaie d'amener ces cas devant la Cour suprême, afin qu'elle annule cet article. La plupart des jeunes arrêtés le sont sur dénonciation. Les interpellations ne reposent sur rien et violent souvent la loi.

**– En 2006, des journaux camerounais avaient publié une liste d'homosexuels. Nombre de personnalités**

**avaient alors été choquées par le risque que des hétérosexuels soient «salis» et non par l'existence même de cette liste. La population est-elle massivement homophobe?**

– Nombre de dirigeants politiques figuraient dans cette liste et cela a choqué les gens. Dans l'imaginaire populaire, l'homosexualité est condamnée par une loi, il est donc impossible de défendre cette cause. Même nos intellectuels et la commission nationale des droits de l'homme se refusent à soutenir la communauté homosexuelle.

**– La religion joue-t-elle un rôle?**

– C'est une catastrophe pour mon combat. Catholiques, protestants et musulmans condamnent l'homosexualité, mais c'est l'Eglise catholique qui est la plus dangereuse car elle est mieux organisée.

Elle joue un rôle social majeur, elle a des écoles, une université, des hôpitaux; le président de la république est catholique... Pour eux, l'homosexualité est une abomination, une attaque à la famille.

**– D'autres la voient comme une importation occidentale...**

– Et je leur réponds que la Vierge Marie n'a pas l'air zoulou et que cela ne pose pas problème!

**– Les filles homosexuelles sont-elles également poursuivies?**

– Non, car dans la vision africaine, les filles entre elles ne peuvent commettre de péché. Les relations entre hommes sont en revanche mal vues. Pourtant, notre société est très sodomite; pour préserver l'hymen des filles, les garçons passent par derrière! Il y a là beaucoup d'hypocrisie.

**– Constatez-vous une évolution?**

– J'ai l'impression que mon message commence à passer parmi les magistrats. Les arrestations diminuent aussi depuis que nous avons un code de procédure pénale, réglant les interpellations, les gardes à vue...

**– Le Cameroun est-il un cas isolé?**

– En Afrique, nous sommes les seuls à condamner l'homosexualité aussi sévèrement. Sur le continent, certains pays se mettent à pénaliser les rapports entre personnes du même sexe, souvent sous pression des religieux. C'est le cas au Burundi, en Ouganda et au

Nigeria. **Propos recueillis par Caroline Stevan**

\* 20h à l'Alhambra, à Genève.

La projection sera suivie d'un débat en présence d'Alice Nkom.